

Bulletin Municipal

Le mot du Maire

ANNÉE 2011, NUMÉRO 2
DATE DE PARUTION : MARS 2011



L'HIVER AMORCE sa dernière ligne droite. Depuis le mois dernier, les premières violettes et primevères ont pointé leur nez. La nature se prépare pour fêter dignement le retour du printemps. Partout dans les vergers, dans les bois, les jardins, les bourgeons se préparent. Espérons que, cette année, l'hiver finira en douceur et épargnera les arbres fruitiers.

Qu'en est-il de nos projets ? Vous avez très certainement remarqué, en descendant à Nyons que la ferme Marcellin avait, elle aussi, changé. L'horrible hangar a disparu, les terrains attenants retrouvent peu à peu un aspect plus agréable. Pour quelle raison ce changement subit ?

Tout simplement parce que nous devons réfléchir au devenir de cette zone, toujours classée en A, afin de procéder à une révision du PLU et que ce lieu avait besoin d'un sérieux toilettage. Nous ne pouvons, d'autre part, entamer une révision du PLU, que si nous avons un projet bien précis concernant cette zone.

A l'heure actuelle, le thème de notre réflexion serait plutôt « tourisme (familial peut être) » en lien avec des activités de pleine nature, découverte de la région et de ses produits spécifiques, mais rien n'est encore arrêté.

Nous devons, en effet, dans un premier temps, établir un cahier des charges très précis, permettant aux futurs investisseurs, de respecter ce lieu, tout en lui donnant vie.

Nous vous informerons au fur et à mesure de l'avancée de ce projet, mais dans un premier temps vous risquez très certainement de voir rôder autour de la ferme, une petite troupe d'ânes qui seront chargés de tenir l'herbe en respect.

“
Nous vous
informerons
au fur et à
mesure de
l'avancée de
ce projet
”

DÉPARTEMENT DE LA DRÔME
MAIRIE DE VENTEROL
26110

OUVERTURE DE LA MAIRIE
ET DE LA POSTE :
LUNDI : 13H30 À 18H30
MARDI : 10H00 À 17H00
MERCREDI : 9H00 À 12H00
JEUDI : FERMÉ
VENDREDI : 9H00 À 12H00

LA PERMANENCE DU MAIRE
LES MARDIS DE 10H À 12H
DU PREMIER ADJOINT
LES MERCREDIS DE 10H À 12H

TÉL : 04 75 27 91 11
FAX : 04 75 27 09 12

[HTTP://VENTEROL.NET](http://venterol.net)
[MAIRIE-VENTEROL@WANADOO.FR](mailto:mairie-venterol@wanadoo.fr)

LES TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL :

Le columbarium au cimetière de Novézan est quasi achevé.

Eau : La tranche prévue de travaux sur le réseau d'eau potable au niveau du « Pont Blanc » est terminée. Cela limitera nettement les fuites et permettra d'envisager plus sereinement le branchement futur du quartier des Estangs.

TARIFS 2011 LOCATIONS DE SALLES COMMUNALES :

La salle polyvalente sera louée la journée :

- 75€ pour un Venterolais
- 150€ pour un non Venterolais
- 200€ pour une manifestation commerciale

La salle Duplan sera louée la journée:

- 25€ pour un Venterolais
- 50€ pour un non Venterolais
- 50€ pour une manifestation commerciale

La salle Duplan sera louée le week-end:

- 50€ pour un Venterolais
- 100€ pour un non Venterolais
- 100€ pour une manifestation commerciale

La caution est fixée à 150€.

Le supplément ménage est de 50€.

La location est à la journée de 8h à 8h, en semaine le mardi, mercredi et jeudi.

MARIAGES

Le 18 décembre : Mr Nicolas MAURENT et Mlle Cécile LECOUF

Sincères félicitations !



ATTENTION INFORMATION PERMIS DE CONSTRUIRE

A compter du 1^{er} janvier 2011 **le délai de validité** des permis de construire, d'aménager ou de démolir, ainsi que des décisions de non-opposition à une déclaration préalable sera de **2 ans** et non plus de 3 ans.

RAPPEL ! LA VITESSE MAXIMUM AUTORISÉE DANS LE VILLAGE



AVIS DE LA MAIRIE

Les oléiculteurs dont la récolte a été partiellement ou entièrement gelée, sont priés de le signaler au secrétariat de la mairie le plus rapidement possible. Ceci afin de pouvoir déclarer la commune sinistrée.

LE BULLETIN MUNICIPAL Le prochain Bulletin

Lundi 11 avril : Dernier délai pour faire passer des informations dans le prochain Bulletin

Si vous ne recevez pas le bulletin municipal (distribué environ tous les 2 mois par la Poste), n'hésitez pas à le signaler auprès d'Isabelle ou de Claudie en mairie.

La vie de la commune

Les Mercredis de Venterol

Le mercredi 2 mars à la salle du conseil de la Mairie à 20h aura lieu une dégustation de vins genevois commentée par un œnologue. Inscription obligatoire à la Mairie 04 75 27 91 11, places limitées.

Le mercredi 6 avril à 20h, Vincent, notre directeur d'école, nous fera découvrir, par des moyens visuels et sonores, l'île de Bali en Indonésie. L'exposé aura lieu dans la salle du conseil de la mairie.

Soirée soupes et Concert

Le 29 janvier, la Salle des Fêtes chaleureusement décorée, accueillait la très appréciée soirée Soupes de l'APAVEN.

Après un apéritif tout en finesse, Jacqueline Veilhan, avec son habituelle éloquence, souhaitait la bienvenue aux personnes présentes.

Les délicieuses soupes, concoctées par les membres du bureau, furent agréablement servies sans oublier la suite et spécialement un choix de pâtisseries couleur locale.

Puis ce fut le concert de musique du monde donné par un talentueux duo de musiciens drômois plein d'humour qui nous fit découvrir les nombreux instruments (guitares et autres) fabriqués par leur soin.

Cette soirée fut un véritable enchantement. Bravo et merci aux organisateurs. Rendez-vous en 2012 !

Une venterolaise participante

Soirée Montagnarde

Le samedi 5 février, l'Association des Parents d'Élèves a eu, une fois de plus, la brillante idée d'un repas à thème: une soirée montagnarde. Et pour cela, les parents super créatifs ont transformé la salle des fêtes en vrai restaurant montagnard avec deux cheminées, lumière tamisée, têtes de chamois empaillées, vieux skis et raquettes et de longues tablées, nécessaires pour servir pas moins de 130 repas (!). Et bien sûr, un excellent repas montagnard avec, entre autres, vin chaud et une délicieuse tartiflette, préparés et servis par les parents bronzés dans leur salopettes, grosses chaussettes et chaussures de montagne. Une chaleureuse soirée terminée par les grands élèves qui chantaient à cœur joie, accompagnés à la guitare par leur maître Vincent. Encore un beau succès. Et quelle sera la surprise l'année prochaine?

Nos « Mercredis de Venterol »

Pour la troisième année consécutive, les mercredis de Venterol ont proposé, le 5 janvier dernier, un après-midi et une soirée « jeux de société ».

L'après-midi peu d'enfants y participèrent, ce qui est dommage et remet en question le renouvellement pour l'année prochaine. Cela ne les a pas empêché de bien s'amuser et de se régaler de la galette des rois - merci Sarah! Le soir, une vingtaine d'adultes sont venus rire, jouer, tricher... et déguster la bonne galette de Sarah accompagnée de vins de Jean-Michel.

A chaque « mercredi de Venterol » on apprend quelque chose et, le 2 février, c'était « comment fabriquer du SAVON » : un peu de théorie et quelques recommandations. De blouses et de gants vêtus, nous suivions les conseils de Magali pour réaliser 4 recettes différentes de savon (savons d'Alep, du rucher, de la ferme, et au café). De la matière grasse, de la soude et un bon mixeur, voilà la base pour la réaction chimique. Ensuite on agrmente, on moule et, dans un mois, nous pourrons tester nos savons « maison ».

C'était encore un bon moment de découverte et de partage. Merci !

Appel aux choristes

La chorale qui a vu le jour en septembre dernier, se porte bien. Dirigée par Agnès Griffe, elle rassemble des choristes amateurs le lundi à la salle Duplan, à 20h 30 tous les 15 jours. Vous êtes chaleureusement attendus afin d'agrandir le groupe. Renseignements pour les dates au 06 82 27 30 97 ou au 04 75 27 90 99. A bientôt. Musicalement vôtre.

APAVEN

L'assemblée générale de l'Association pour le Patrimoine Venterolais aura lieu **le vendredi 1^{er} avril à 18h 30** à la salle Duplan

Elle sera suivie d'une intervention et d'un débat avec Charles Ronzani, chargé de mission-paysage au Syndicat Mixte des Baronnies Provençales.

Venez vous informer, soutenir les actions de l'APAVEN et décider ensemble de ses orientations.

En cas d'empêchement, vous pouvez faire parvenir votre procuration à l'APAVEN à la Mairie de Venterol

Entretien avec Gilles Truc

terrassements et autres travaux paysagers

C'est un solide gaillard, aguerrri et franc du collier, serviable et honnête, sachant ce que conscience professionnelle veut dire.

Le Bulletin - *Je suppose que tu as une grande expérience dans ton métier?*

Gilles - Oh oui. J'ai d'abord travaillé pendant neuf ans dans une entreprise de travaux agricoles à Clansayes. J'étais conducteur de machines, de moissonneuse-batteuse entre autres. Le patron, par ses compétences techniques, m'a beaucoup appris dans la mécanique des gros engins. Parfois je devais réparer en démontant un énorme tracteur, pièce par pièce, et là tu te demandes comment faire pour le remontage. C'est comme un immense puzzle...

Ensuite, j'ai voulu me mettre à mon compte, voler de mes propres ailes, quitte à prendre des risques. J'ai créé mon entreprise en 2003.

Le Bulletin - *Et pourquoi ce métier ?*

Gilles - Depuis que je suis gosse, j'aime les machines. C'est vraiment par choix. Et puis, l'enfance dans une ferme, ça vous donne tout naturellement le goût des travaux de la terre.

Le Bulletin - *Donc pour la maintenance du matériel, pas de problème ?*

Gilles - Non, j'entretiens et je répare. Je peux démonter un tracteur de A à Z. Cela m'est arrivé récemment pour changer un roulement sur le gros John Deere. Pour cela je dispose d'un atelier.

Le Bulletin - *Qui sont tes clients?*

Gilles - Des agriculteurs mais surtout des particuliers. Des collectivités publiques aussi, comme la mairie de Venterol par exemple qui m'a fait nettoyer les environs de la ferme Marcellin. Je me déplace parfois loin, dans un rayon de 50 km mais ce n'est pas souhaitable.

Le Bulletin - *Quels sont les différents travaux que tu proposes ?*

Gilles - Avec le gros John Deere, je peux faire des labours profonds et ameublir le sol avec un puissant griffon. Avec une petite mini-pelle, je réalise des terrassements de jardins, des tranchées, des fondations. Je dispose aussi d'une mini-pelle plus lourde pour arracher des arbres ou des vignes. J'ai une tronçonneuse pour élaguer les grands arbres, une débroussailluse

automotrice à grande capacité pour nettoyer les sous-bois, les clairières, tondre le gazon. Enfin, je peux tailler des arbres fruitiers, entretenir des vergers, remplacer un agriculteur absent pour ces travaux-là.

Le Bulletin - *Comment vois-tu l'avenir de ce métier ?*

Gilles - C'est pas évident. Il faut de la persévérance. On ressent aussi les effets de la crise.

Le Bulletin - *Ton opinion sur la vie de notre commune...*

Gilles - Ici, aux Escaladayres (route de Vinsobres - Ndlr), on vit un peu en retrait, loin du village. Mais je voudrais dire que je suis choqué de constater les incivilités de certaines personnes, on ne sait pas lesquelles, qui jettent leurs ordures par dessus bord au pont de la Peyrouse. Il m'arrive de ramasser ces encombrants, mais ce n'est pas normal !

*Propos recueillis par
Lucien Maury*